

LES BIBLIOTHÈQUES SONORES

ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX

BIBLIOTHÈQUE SONORE

« MARIE-FRANCE »

DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

Reconnue d'utilité publique depuis 1977



RAPPORT D'ACTIVITÉ
sur l'exercice 2020

MANOSQUE
DIGNE-LES-BAINS

B. P 421- 04104 MANOSQUE

Tel : 04 92 87 85 32

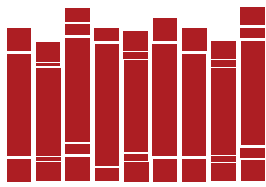
Courriel : jacto@azur-multimedia.fr

Permanence : mardi 14 h - 17 h

14, rue du Bon Repos - MANOSQUE

www.bibliotheque-sonore-04.org





LES BIBLIOTHÈQUES SONORES

ASSOCIATION DES 5 DONNEURS DE VOIX

BIBLIOTHEQUE SONORE

« MARIE-FRANCE »

des Alpes de Haute Provence

B. P 421

04104 MANOSQUE

Tel : 04 92 87 85 32

Courriel : 04M@advbs.fr

Permanence : mardi 14 h - 17 h

14, rue du Bon Repos

MANOSQUE

www.bibliotheque-sonore-04.org

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

MANOSQUE

DIGNE-LES-BAINS

La crise sanitaire et les restrictions de circulation qui en ont résulté, auront fait de cette année 2020 une année très particulière, mais où le service aux audiolecteurs a pu être maintenu malgré tout. Toutefois, ce rapport d'activité n'aura pas un contenu aussi important que ceux des années précédentes.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

L'année 2020 a été marquée par deux événements majeurs : la fermeture pour confinement et la mise en service du nouveau portail web des Bibliothèques Sonores.

:: La crise sanitaire et le confinement

C'est à partir du 17 mars 2020 que nous avons dû interrompre nos permanences en raison du confinement imposé au niveau national pour bloquer le développement de la pandémie de la COVID-19. Dès lors, il n'était plus possible de récupérer à la poste les pochettes des audiolecteurs ni de recevoir ceux qui viennent à la permanence pour renouveler leurs audiolivres.

Toutefois, notre président national ayant fait reconnaître par les autorités, dans le courant du mois d'avril, que notre action concourrait au soutien des personnes fragiles, nous avons pu reprendre une activité partielle à partir du mardi 28 avril.

Nous avons pu récupérer les pochettes à la poste et renouveler audiolivres et audiorevues comme en temps normal. Toutefois, la permanence, assurée par une seule personne, est restée fermée aux visiteurs jusqu'en septembre. L'accueil des visiteurs a repris avec les précautions nécessaires : une seule personne à la fois peut entrer dans le local de permanence, port du masque obligatoire, lavage des mains au gel hydroalcoolique.

Pendant la période de confinement, les audiolecteurs ayant accès à Internet ont pu cependant être approvisionnés en audiolivres par des envois de fichiers via Wetransfer. Nous avons même approvisionné ainsi des audiolecteurs d'autres Bibliothèques Sonores, notamment celle de Mulhouse.

Nous avons pu finalement apporter par l'audiolecture un peu de réconfort à beaucoup d'audiolecteurs dans cette période très difficile pour eux. **Plus que jamais, notre Bibliothèque Sonore a contribué à rompre l'isolement des personnes dans l'impossibilité de lire avec leurs yeux. Elle a également apporté un soutien précieux aux élèves en situation de handicap avec le téléchargement des ouvrages de littérature scolaire sur le nouveau portail Internet.**

:: Le nouveau portail des Bibliothèques Sonores

Fin octobre 2019, le Serveur national permettant aux audiolecteurs de télécharger audiolivres et audiorevues, qui donnait depuis plusieurs mois de signes de faiblesse, tombait définitivement en panne. C'était un gros problème, surtout pour les audiolecteurs scolaires qui pratiquent presque exclusivement le téléchargement.

Nous avons pu pallier cette difficulté en transmettant les audiolivres via Internet par Wetransfer. Toutefois, les audiolecteurs ainsi que les enseignants n'avaient plus accès au catalogue des audiolivres de littérature scolaire et devaient nous adresser directement leurs demandes.



L'ouverture du nouveau portail a finalement pu avoir lieu vers le 20 avril 2020 à l'adresse : <http://lesbibliothequessonores.org>

Les identifiants de connexion ouvrant l'accès au téléchargement ont été envoyés à tous les audiolecteurs en mesure d'utiliser Internet avec un mode d'emploi de ce nouveau portail.

Désormais, les audiolivres et les audiorevues sont téléchargeables sur ce portail. Plus de 13 938 titres sont actuellement disponibles en téléchargement, dont 1 586 titres de littérature scolaire.

De nombreux renseignements sur l'Association des Donneurs de Voix et les Bibliothèques Sonores sont disponibles sur ce portail, ainsi qu'une page de présentation de chacune des 110 Bibliothèques Sonores.

Les visiteurs peuvent remplir une demande d'inscription dans une des bibliothèques de leur choix et il pourront aussi bientôt suggérer des titres de livres à enregistrer.

Ce portail est un outil de communication très important et complémentaire du site de notre Bibliothèque Sonore toujours très bien référencé par les moteurs de recherche.

Il est essentiel pour les audiolecteurs scolaires (troubles «DYS» et déficients visuels) pour qui nos audiolivres ont été un secours très important pendant le confinement. Les besoins vont croissant avec le développement de la lecture en primaire, et nous continuons d'enregistrer des livres en fonction des demandes des professeurs.

:: Le financement de notre bibliothèque Sonore

Malgré les difficultés engendrées par le confinement et le renouvellement des municipalités et des collectivités territoriales, nos principales demandes de subvention ont été satisfaites, notamment par la Communauté d'agglomération DLVA qui nous a octroyé 3 000 € pour 2020. Cette subvention couvre notre loyer, mais nous devons en solliciter d'autres pour couvrir nos charges de fonctionnement : électricité, téléphone, connexion Internet, frais postaux (autres que l'envoi des pochettes), etc.

Nous renouvelons donc nos demandes auprès de tous les organismes susceptibles de nous aider (département, CPAM, municipalités et collectivités...) en espérant que les frais engendrés par la pandémie ne viennent pas réduire les possibilités de ces organismes. Le maintien de nos subventions est une condition essentielle de notre survie.

De même, la pandémie a sérieusement réduit les possibilités de collecte de fonds des LIONS Club de Digne et Manosque. Nous espérons qu'ils pourront maintenir en 2021 l'aide qu'ils nous apportent chaque année.

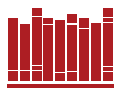
D'autant plus que la mise en place de notre nouveau système de gestion informatisé nous impose l'achat d'un nouvel ordinateur.

:: Une communication plus difficile

Là encore, la pandémie rend notre travail beaucoup plus difficile. Nos nouveaux dépliants, mis à jour en début d'année, ont été bloqués chez l'imprimeur jusqu'en septembre. Pour la première fois depuis sa création, la Foire d'Ongles n'a pas eu lieu.

Heureusement, nous avons pu participer aux forums des associations de Manosque et de Digne-les-Bains début septembre. Un grand merci à Jean-Louis Baratier, Michel Chapoton, Éric Guillemard et Jacques Bergeot qui ont assuré la tenue des stands.

Néanmoins, l'année 2020 n'aura pas permis d'assurer un travail d'information équivalent à celui des années précédentes.



De même, le congrès national des Bibliothèques sonores, qui se tient habituellement fin septembre, a été annulé. L'assemblée générale statutaire a eu lieu par vidéo-conférence le 14 novembre 2020.

Handicapé par des problèmes de santé depuis le début juin, votre président a dû se mettre en retrait et n'a pu assumer ses fonctions qu'en télétravail. Heureusement, notre équipe de bénévoles a tenu bon et assuré toutes les permanences sans faiblir, afin de les services à nos bénéficiaires soient maintenus.

:: Remerciements

Plus que jamais, je tiens donc à remercier de tout cœur toutes celles et ceux qui font vivre notre Bibliothèque Sonore : notre secrétaire Jeanne IZZO et notre trésorier Jean-Louis BARATIER ; Lucette DESMETTRE, Marie-Claire et Marc MÉZIÈRES qui assurent les permanences à Manosque ; Jacques BERGEOT qui a pris en charge le suivi des Donneurs de Voix ; Michel CHAPOTON, Éric GUILLEMARD et Jean-Claude MILLET qui assurent les permanences d'information à Digne-les-Bains.

Un grand merci aussi aux Donneurs et Donneuses de Voix qui enregistrent nos audiolivres et sans lesquels la Bibliothèque Sonore n'existerait pas.

Enfin, toute notre reconnaissance à tous les organismes qui nous apportent les subventions et les aides : la communauté d'agglomération DLVA, la Communauté de Communes Forcalquier-Montagne de Lure, le Conseil départemental 04, les communes de Digne-les-bains, Sisteron, Saint-Maime...

Et bien sûr les LIONS Clubs de Manosque et Digne-les-Bains.

Enfin, toute notre gratitude aux audiolecteurs et aux sympathisants qui nous aident de leurs dons.

Plus que jamais, nous avons besoin de leur aide pour apporter du rêve et de l'évasion à toutes celles et ceux qui, pour toutes sortes de raisons, seraient privés de lecture si nous ne pouvions plus leur offrir l'audiolecture.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Malgré les décès qui frappent chaque année nos audiolecteurs, ou la maladie qui les rend incapables de poursuivre l'écoute des audiolivres, le nombre de nos bénéficiaires continue d'augmenter.

Actuellement 170 audiolecteurs sont inscrits, dont 130 ont lu au moins un livre en 2020.

100 audiolecteurs scolaires sont également inscrits, mais les problèmes liés au remplacement de notre ancien serveur et à la mise en route du nouveau portail ont perturbé beaucoup d'entre eux. Malgré nos efforts, depuis la rentrée 2020, seulement 15 scolaires ont téléchargé des audiolivres. Nos tentatives de comprendre, auprès des parents, les raisons qui empêchent leurs enfants de bénéficier de l'aide que nous leur apportons restent vaines à ce jour.

12 Donneurs de Voix ont enregistré au moins un livre et passé 1 030 heures à enregistrer tandis que 9 Donneurs de Temps ont contribué aux permanences ou à la gestion de notre Bibliothèque Sonore et réalisé 502 heures de bénévolat. Ce chiffre est évidemment en forte baisse (-49,6 %) du fait du confinement.

Notre catalogue compte 3 455 titres au 15 février 2021, avec 98 nouveaux titres dont 28 enregistrés par nos Donneurs de Voix.

Le nombre de titres prêtés est également en légère baisse du fait du confinement : 2 215 contre 2 664 pour l'année 2019. Mais ces chiffres ne tiennent pas compte des audiolivres transmis par Internet ou téléchargés sur le nouveau portail.

L'année 2020 restera comme une année bien difficile. De nouveaux audiolecteurs ont malgré tout été inscrit tout récemment et de nouveaux Donneurs de Voix sont en cours de formation.

Souhaitons que l'année 2021 voit la situation sanitaire s'améliorer, nous continuerons nos efforts pour que toutes les personnes empêchées de lire puissent bénéficier du soutien sans égal qu'apportent la lecture et la littérature.

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Thomas', with a long, sweeping underline.

Le Président
Jacques THOMAS